

### LA UNE **Le monde d'après**

Été 2020. Nous entrons dans une période de résilience nécessaire pour sortir progressivement d'une crise sanitaire inédite, tout en sachant que le monde reste sous la menace du coronavirus Covid-19. Il est temps, après cette phase aiguë, de prendre un peu de recul et d'imaginer le monde d'après. L'UNESCO invite à la réflexion sur ces enjeux très liés que sont : la décrue espérée des contaminations, la crise économique mondiale que la pandémie a engendrée, les effets catastrophiques du changement climatique, les inégalités fortes en matière d'éducation qui s'exacerbent dans ce contexte. Les gouvernements sont appelés à reconstruire en mieux, une fois passée la crise actuelle, en créant des sociétés plus durables et plus inclusives. Cela invite à repenser profondément l'éducation, car les sociétés ne peuvent pas se transformer si le contenu et les modalités de notre apprentissage restent inchangés. [Lire l'article](#) (UNESCO, 18 juin 2020)



### EDUCATION

#### **Vacances apprenantes**

Tous les élèves ont repris le chemin de leur établissement scolaire et l'année scolaire, très bouleversée par la crise, se termine le 4 juillet. Pas d'épreuves du bac cette année et ce sera la moyenne des notes acquises sur la base du programme effectivement réalisé qui sera prise en compte. Un oral de rattrapage est cependant maintenu et aura lieu du 8 au 10 juillet en respectant le protocole sanitaire lors du passage de l'examen. Il sera alors temps de penser aux vacances qui pourront être "apprenantes" pour les enfants et leurs parents qui le voudront et le pourront.

**Qu'est-ce que les "vacances apprenantes" ?** L'opération ainsi dénommée repose sur plusieurs dispositifs allant de l'école ouverte à des séjours en colonies de vacances, dans le respect des consignes sanitaires. Objectifs et points communs ? Le renforcement des apprentissages, la culture, le sport et le développement durable. Le dispositif "École ouverte" permet d'accueillir dans les écoles ou les établissements des jeunes qui ne quittent pas leur lieu de résidence pour leur proposer un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles au sens large : Ecole ouverte buissonnière, Été du pro, Colos apprenantes. [Le Ministère vous explique tout ici](#).

Les "colos apprenantes" accueilleront des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans, dont 80 % issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Elles ont tout particulièrement été conçues pour les enfants et les jeunes qui ont subi plus durement la crise sanitaire et ont eu des difficultés à maintenir le lien avec l'école et les apprentissages durant la période de confinement. Pour en savoir plus : le [flyer pour les organisateurs](#), le [flyer pour les familles](#), le [schéma vacances apprenantes](#).

Une aide de l'État pouvant atteindre 80 % du coût du séjour (plafonnée à 400 € par mineur et par semaine) est proposée aux collectivités co-partenaires du dispositif à hauteur de 20% du financement. Pour plus d'information, notamment sur les aides auxquelles je peux avoir droit, je consulte la [foire aux questions des familles](#).

## Les enfants / adolescents et le confinement

Des chercheuses en Sciences de l'information et de la Communication respectivement à Paris 8 et Lyon 3 mènent une enquête visant à étudier les effets du confinement sur les enfants de 6 à 12 ans, notamment dans leur rapport aux écrans et leurs relations familiales. En effet, la mise en place de la continuité pédagogique, le télétravail, l'accès restreint aux activités en extérieur ont bousculé nos habitudes et nos vies sociales. L'Unaf souhaite faire connaître ce questionnaire au plus grand nombre. [Pour y répondre, cliquez-ici.](#)

Des chercheurs ont lancé avec le soutien du Fonds FHF une grande recherche nationale sur la manière dont les enfants et les adolescents âgés de 9 à 16 ans ont vécu le confinement jusqu'au 11 mai et comment celui-ci a pu avoir des conséquences sur leur bien-être. L'objectif est d'évaluer l'état émotionnel et la résilience chez les enfants de 9 à 16 ans selon leur âge (de 9 à 13 ans et de 13 ans révolus à 16 ans) durant et au cours du confinement, en fonction de leur environnement et de leurs conditions de vie et d'habitat. L'Unaf s'est associée à cette grande enquête et vous invite à [la relayer et à répondre au questionnaire en ligne ici !](#)



## VIE DES FAMILLES

### Les familles dans la crise

Dès le début de la crise sanitaire, les familles ont été mises à contribution : école à la maison, garde d'enfant, accueil des jeunes adultes, accueil des proches handicapés, solidarité vers les plus âgés. Comme si après de longues années d'indifférence, on redécouvrait combien les familles sont importantes et constituent la première cellule de solidarité de la société française. [L'étude confiée par l'Unaf à l'OFCE \(Centre de recherche en économie de Sciences Po\)](#) démontre que la dernière décennie a été marquée par une réduction massive du soutien aux familles ayant charge d'enfants. A la veille de la publication d'un rapport parlementaire sur la politique familiale, pour l'Unaf, il faut passer des constats aux décisions.

### Les aidants peu aidés

Un grand isolement non choisi, voilà ce qu'ont vécu les aidants selon [une enquête parue le 18 juin](#). Interrogés entre le 24 avril et le 25 mai, 1 032 aidants ont répondu, dont 66,9 % de parents, mais aussi 13,6 % de conjoints, 11,2 % d'enfants. Réalisée par le Collectif inter-associatif des aidants familiaux (Ciaaf), elle montre que leur premier besoin est de disposer de temps de répit. D'où la proposition de créer des chèques répit, sur le modèle des chèques vacances. Objectif : apporter un soutien le plus souple possible. Des établissements qui ont fermé leurs portes, certaines prestations à domicile non assurées, des proches qui n'ont pu apporter l'habituel coup de main. Pendant les deux mois de confinement, les aidants se sont retrouvés plus isolés que jamais. Huit sur dix (79 %) disent que cet isolement s'est imposé à eux. D'ailleurs, durant ce printemps confiné, un sur deux (52 %) dit avoir aidé seul le proche accompagné, contre 33 % le reste de l'année.

### Points Conseil Budget

L'[appel à manifestation pour la labellisation de 250 PCB](#) supplémentaires est ouvert sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 31 juillet 2020 à minuit. Les Points conseil budget (PCB) sont destinés à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. 150 labels ont été attribués en 2019 (dont 63 à des Udaf). En 2020, 250 nouveaux labels seront attribués dans l'ensemble des régions. Pour être labellisé, le PCB doit mettre en œuvre les actions suivantes : accueil, écoute et information, accompagnement budgétaire et accompagnement à la procédure de surendettement. L'Unaf invite les Udaf à prendre part à cette dynamique nationale et, au cours du mois de juillet, est mobilisée pour accompagner les Udaf intéressées. Pour en savoir plus : [Cahier des charges 2020](#)

## Prestations familiales

Un [décret du 23 juin 2020](#) (Journal Officiel du 24) "relatif aux conditions d'ouverture et de continuité des droits à certaines prestations familiales dans le contexte de l'épidémie de Covid-19", rattrape différents oublis dans les dispositifs mis en place sur les modes de garde et les prestations familiales dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Le texte apporte ainsi une réponse – exceptionnelle et temporaire – à deux problèmes bien distincts. Le premier concerne l'aide aux micro-crèches. La seconde question concerne l'accès aux prestations familiales des réfugiés et des bénéficiaires de la protection subsidiaire.

## Revenu universel d'activité

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) s'est autosaisie de la question du RUA et rend [un avis sur le sujet](#). Elle n'est pas hostile au projet du gouvernement mais demande une réforme plus ambitieuse, qui s'inscrit dans une politique globale de lutte contre la pauvreté. Elle plaide notamment pour une incondtionnalité du RUA.

### Cinquième risque

Le GR31 - qui regroupe au sein du conseil d'administration de la CNSA les associations représentant les personnes âgées, les personnes handicapées et les organisations à leur service - "se réjouit" du projet de création d'un cinquième risque mais avance plusieurs principes : gouvernance incluant les associations et gestionnaires, convergence âge / handicap, suppression du reste à charge, approche globale... [Lire le communiqué du GR31 sur le site de l'Uniopss](#).

## Les juristes s'organisent

À situation inédite, réponses inédites. Dès la publication des annonces gouvernementales de confinement, les juristes se sont retrouvés confrontés à un flot incessant d'interrogations venant de toutes parts. Ils ont dû ainsi gérer à distance de nombreuses questions liées à la pandémie: étudier les textes en droit du travail qui se sont succédés, assurer la survie des contrats exécutés dans des conditions exceptionnelles ou suspendus, envisager de nouvelles voies de résolution des litiges... Sans trop savoir à quel droit se référer. Éviter l'isolement et trouver rapidement les réponses à ces questions précises et exceptionnelles sont devenus des impératifs. [Lire l'article](#).

### Consignes et protocole

Vous trouverez [ici en lien](#) la page, régulièrement mise à jour, sur les recommandations émanant du ministère des Solidarités et de la Santé et des autres ministères concernés à destination des établissements et services accueillant des personnes en situation de vulnérabilités.

## Rapport de la Cour des comptes

Sous la houlette de Pierre Moscovici, son nouveau président, la Cour des comptes a appelé le 30 juin 2020 l'exécutif à programmer sans tarder l'effort de désendettement de la France. Dans son [rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques](#), elle juge indispensable un "examen en profondeur" des dépenses publiques. Mais l'institution veut aussi sanctuariser l'investissement public, lequel pourrait jouer, selon elle, un rôle de premier plan dans la relance.

## VIE ASSOCIATIVE

### Les associations dans la crise

Face à la crise, les associations sont un bien commun, et il est essentiel d'en prendre soin au regard de leur pouvoir de solidarité, de démocratie, d'économie, d'innovation sociétale, d'utilité et de cohésion sociale. C'est ce que rappelle une [tribune inter-associative](#), initiée par Le Mouvement associatif et signée par 150 réseaux et fédérations nationales, publiée sur le [site de Libération](#). Le Mouvement associatif, dont est membre l'Unaf, a mené durant un mois une enquête auprès des responsables associatifs pour prendre la mesure de l'impact économique de la crise sanitaire et des besoins à venir des associations. Les résultats de l'enquête, à laquelle 13 500 associations ont participé, ont été publiés. [Retrouvez la synthèse des résultats et l'infographie des chiffres-clé](#)

## La CRESS Grand Est outille les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire

Pour soutenir les associations dans cette crise, les collectivités et l'Etat ont mis en place des dispositifs adaptés. Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, de nombreux dispositifs et ressources sont mis à votre disposition pour vous aider à y faire face. La CRESS Grand Est propose un document répertoriant l'ensemble de ces mesures afin de faciliter vos recherches. Cliquez [ICI](#)

### Enquête dans le secteur non lucratif

L'Uniopss a dévoilé le 18 juin les résultats d'une enquête flash réalisée auprès des structures privées non lucratives de solidarité, relative aux surcoûts constatés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Des surcoûts importants, qui touchent plus de la moitié d'entre elles, auxquels s'ajoute une baisse significative des recettes. Les inquiétudes des organismes gestionnaires sont très fortes et des garanties supplémentaires aux mesures déjà prises doivent être apportées rapidement. [Accédez aux résultats de l'enquête](#). [Accédez au communiqué de presse](#)

### A propos des tiers-lieux

Début juin 2020, dix ministres étaient réunis pour le comité de pilotage du programme gouvernemental "Nouveaux lieux, nouveaux liens" afin évoquer la situation économique des tiers-lieux, fragilisés par la crise de la pandémie Covid-19. Localtis a recueilli auprès de sa présidente, la ministre Jacqueline Gourault, les [principales pistes de mobilisation de l'État pour les tiers-lieux](#).

## JEUNESSE

### Les Missions locales sur le front

Un grand nombre de jeunes accompagnés par les missions locales ont perdu leur emploi ou ont vu leur formation interrompue pendant le confinement, d'après une [enquête réalisée par l'Union nationale des missions locales](#) (UNML) avec France stratégie et le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) entre le 15 et le 22 juin 2020.

La dynamique du réseau des Missions Locales a permis de proposer très rapidement [des solutions pour sécuriser les parcours des jeunes](#).

Pour Gabriel Attal, secrétaire d'État à la jeunesse, "il n'y aura pas de génération sacrifiée". Le plan dédié aux jeunes, qui sera annoncé "dans les prochaines semaines", comporterait quatre volets : la lutte contre le décrochage scolaire, notamment dans la voie professionnelle avec le dispositif "écoles ouvertes" cet été, les mesures de soutien à l'apprentissage, l'accès à l'emploi des jeunes avec des incitations pour les entreprises et l'accompagnement des jeunes en situation de précarité.

Lire également [les propositions de l'Union des entreprises de l'économie sociale](#) (UDES).



### Précarité des jeunes

Un [décret du 24 juin 2020](#) (Journal Officiel du 25 juin) met en place l'"aide exceptionnelle de solidarité liée à l'urgence sanitaire aux jeunes de moins de vingt-cinq ans les plus précaires". Cette aide a été versée ce même jour (25 juin) à près de 550.000 jeunes. [Lire l'article](#). On rappellera que la nouvelle déléguée interministérielle à la lutte contre la pauvreté est Marine Jeantet depuis mars 2020.

## PROTECTION DE L'ENFANCE

### Stratégie nationale

Dans un [communiqué du 25 juin](#), Adrien Taquet annonce les résultats du premier comité de suivi de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022, qui s'est tenu le 19 juin. La stratégie nationale avait été présentée en octobre dernier. Outre un point sur l'état d'avancement des différents chantiers, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, en charge de la protection de l'enfance, a également présenté plusieurs avancées, actées au cours de la réunion.

## **Mineurs étrangers non accompagnés : l'aide de l'État conditionnée à la signature d'une convention avec le département, elle-même conditionnée à l'utilisation du fichier national**

Un [décret du 23 juin](#) (paru le 25) modifie "les modalités de la contribution forfaitaire de l'État à la mise à l'abri et à l'évaluation de la situation" des mineurs non accompagnés (MNA). Il précise la définition des dépenses des départements vis-à-vis des MNA. Il prévoit la possibilité de conclure une convention entre le département et l'État... et indique que faute d'une telle convention, la participation de l'État pourra être réduite. Or, jusqu'à présent, plusieurs départements – dont la Meurthe-et-Moselle – refusent toute convention qui obligerait à faire appel au fichier national des MNA. Le décret du 23 juin pourrait donc bien faire l'objet d'un recours devant le Conseil d'État.

## **VIE DES TERRITOIRES**

### **Meurthe-et-Moselle**

Nous ne ferons pas ici la liste des nouveaux et nouvelles élu.e.s maires à la suite des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 mais vous saurez trouver cette information ailleurs dans votre presse régionale. A signaler cependant le départ de Mathieu Klein de la présidence du Département de Meurthe-et-Moselle (54) après son élection à la mairie de Nancy (54,54 %, *cela ne s'invente pas !*). La nouvelle présidente par intérim est Valérie Beausert-Leick.

### **L'ANRU simplifie ses programmes**

Réuni le 23 juin, le conseil d'administration de l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), présidée par Olivier Klein (*rien à voir avec le précédent !*) en a profité pour "tirer de premières leçons de la crise sanitaire qui a traversé notre pays ces derniers mois". Dès le début du déconfinement, le 11 mai, l'agence avait indiqué travailler sur des mesures susceptibles de répondre aux attentes exprimées par les élus ces dernières semaines. Les mesures adoptées – à l'unanimité – le 23 juin constituent une première réponse, mais devraient être bientôt suivies par d'autres. [Lire l'article](#).

### **Création de la Conférence sociale territoriale en région Grand Est**

Le 16 juin 2020, Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est et Jean Rottner, président de la Région Grand Est, ont réuni les partenaires sociaux du territoire. "La gestion des conséquences économiques et sociales issues de la crise sanitaire de la Covid-19 implique un dialogue social revisité, dans la durée et en pleine confiance entre les partenaires."

Dans ce contexte, Josiane Chevalier et Jean Rottner ont souhaité créer une instance régionale de dialogue social : [la Conférence sociale territoriale](#). Lieu d'échange et de propositions, cette instance se réunira plusieurs fois par an pour co-construire, dans la durée, un nouveau modèle de dialogue social à l'échelle du Grand Est.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **Urgence climatique**

Découvrez ici toutes les propositions de la [Convention citoyenne pour le climat](#) et [le retour du Président de la République](#) sur celles-ci (29 juin 2020).

## **EMPLOI**

### **Un avis du CESE**

Le 24 juin 2020, les membres du Conseil économique, social et environnemental (Cese) ont adopté l'avis "[La prévention et la réduction du chômage de longue durée dans une perspective d'action territoriale](#)". Le Cese propose 20 préconisations autour de cinq axes : gouvernance territoriale efficiente de la prévention et de la réduction du chômage de longue durée ; mise en place d'une offre globale de services pour le développement des compétences, de la qualification et de l'accompagnement vers l'emploi de tous les publics ; plan d'investissement dans les organismes spécialisés dans la formation des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés de type Epide et école de la deuxième chance ; maintien dans l'emploi autant que possible ; extension du projet *Territoires zéro chômeurs*.

## L'aide à l'activité partielle prolongée

Le gouvernement a finalement accordé trois mois de répit, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre donc, au dispositif avantageux du chômage partiel mis en place depuis l'entrée en confinement et réajusté une première fois au 1er juin. Entre le 1er mars et le 22 juin, 13,6 millions de salariés en ont bénéficié a indiqué la Dares dans son tableau de bord du 23 juin.

Un deuxième régime d'activité partielle est entré en vigueur ce 1<sup>er</sup> juillet. Dit de "longue durée", il concerne les entreprises faisant face à une baisse durable de leur activité telle l'aéronautique ou l'événementiel, afin de "garantir un haut niveau de protection". D'une durée de six mois renouvelables, il pourra être mobilisé pendant deux ans maximum. [Lire le dossier](#).

## Dans le sport également

L'[Agence nationale du sport](#) annonce la création d'un fonds territorial de solidarité de 15 millions d'euros pour les associations sportives. Une première réponse spécifique pour ce secteur. Un plan de relance est aussi annoncé. Il devrait viser les associations employeuses. [Lire l'article](#).

## Les politiques temporelles vont-elles connaître une renaissance avec la crise ?

Après l'expérience du confinement et ses impacts sur notre rapport au temps, 150 personnes, dont de nombreux élus, ont appelé les futures équipes municipales à "inscrire la dimension temporelle dans l'ensemble des politiques publiques locales" : télétravail, mobilité, aménagement urbain, ouverture des services publics... Les politiques temporelles existent depuis 20 ans en France mais pourraient bien prendre une dimension nouvelle à l'heure où une crise économique d'ampleur prend le relais de la crise sanitaire. Pour l'association [Tempo territorial](#) qui regroupe une dizaine de collectivités, dont la Ville de Strasbourg, l'enjeu est également social et écologique.

## Il faut "déjacobiniser" la France !

Un plan de relance est annoncé pour la rentrée. "La relance doit être l'occasion de 'déjacobiniser' la France pour que l'État devienne plus agile, notamment en période de crise." C'est le message de la commission des affaires économiques du Sénat dans [un rapport présenté le 24 juin](#).



## LOGEMENT

### Plus on est pauvre, moins on a de chance d'accéder au logement social !

Un rapport inter-associatif sur "les difficultés d'accès au parc social des ménages à faibles ressources" décrypte les mécanismes qui font qu'il est de plus en plus difficile pour les ménages les plus pauvres d'entrer dans le parc social. Ces ménages sont moins souvent présentés en commission d'attribution des logements. Autres raisons : inadéquation des loyers, contradictions "entre mixité sociale et droit au logement", obligation d'attribution peu respectée... et insuffisance de l'offre. Quinze propositions sont formulées. Pour en savoir plus : [Le texte intégral du rapport](#) ; [La synthèse du rapport](#) ; [Le communiqué commun des associations](#).



## SANTÉ

### La démocratie sanitaire en berne

A l'occasion du Ségur de la santé, Gérard Raymond, président de [France Assos Santé](#), propose l'instauration d'un véritable parlement sanitaire et social au niveau des régions, indépendant du pouvoir central et réunissant toutes les parties prenantes, au premier rang desquelles les citoyens eux-mêmes. Retrouvez [ici la contribution de France Assos Santé](#).

*Nous vous souhaitons (malgré tout cela) un bel été !*